

Communiqué de presse

Roissy-en-France, le 5 mars 2020

Roissy Pays de France et Air France signent une convention pour faciliter l'accès aux emplois de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle pour les habitants du territoire

Pour favoriser l'accès à l'emploi des habitants, notamment des quartiers prioritaires du territoire, Roissy Pays de France et Air France signent, ce jeudi 5 mars, une convention de partenariat. Un programme d'actions partagées visant à sensibiliser au mieux les habitants et les prescripteurs de l'emploi sur l'Agglomération (Pôle Emploi, Mission Locale, Maisons de l'Emploi et Espaces Emploi) aux opportunités professionnelles proposées localement par Air France et les entreprises de la plateforme. A l'issue de la signature, pour célébrer la richesse des coopérations entre Air France et les collectivités du territoire, les élus et officiels d'Air France, de Roissy-en-France et de Roissy Pays de France dévoileront un Airbus A320 de la compagnie baptisé « Roissy-en-France ».

Promouvoir les métiers de l'aérien : un enjeu d'avenir pour l'Agglomération et un objectif partagé par Air France et Roissy Pays de France

Alors que les métiers de l'aérien restent parfois mal connus des jeunes et des habitants des quartiers prioritaires de l'Agglomération, Roissy Pays de France et Air France portent déjà certaines actions communes pour mieux valoriser les opportunités d'emplois offertes par Air France : Jeudi 7 février dernier, le service sélection et recrutement de la compagnie a ainsi participé aux Rencontres Emploi et Formation à Gonesse, et reçu à cette occasion plus de 30 candidatures pour des offres de postes d'alternants et de stagiaires. « *En signant cette convention, Roissy Pays de France renforce son rôle d'information et de sensibilisation de ses habitants sur les différents dispositifs portés par l'Agglomération et ses partenaires en faveur des jeunes des quartiers prioritaires et de l'ensemble des publics éloignés de l'emploi. Nous nous réjouissons de nouer un tel partenariat avec Air France, un acteur-clé du dynamisme économique du Grand Roissy* » explique Patrick Renaud, Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

L'engagement d'Air France dans le cadre de la convention couvre d'autres aspects complémentaires, tels que :

- La mise en place d'actions destinées à faciliter la découverte des métiers de l'aérien par les habitants de Roissy Pays de France (mise à disposition de films, contenus numériques, fiches métiers et supports documentaires destinés à présenter les métiers). La mise en œuvre de ce volet sera notamment assurée par AirEmploi, une association créée à l'initiative d'Air France et régulièrement présente dans les collèges et lycées du territoire pour présenter les débouchés offerts par les métiers de l'aérien et de l'aéronautique.
- Le renforcement des coopérations entre l'Agglomération et Air France dans le champ de l'emploi et de la formation, notamment en matière d'apprentissage avec le Centre de Formation des Apprentis des métiers de l'aérien (AFMAé), accueillant 700 apprenants depuis septembre 2019 à Bonneuil en France.
- L'insertion professionnelle par la formation, l'agglomération et la compagnie soutenant les actions de JEREMY depuis plus de vingt ans (Jeunes en Recherche d'Emploi sur Roissy et Orly). Créé par Air France et basé à CDG, JEREMY sélectionne et forme des demandeurs d'emploi peu diplômés en coordination avec l'ensemble des opérateurs locaux, les financeurs publics de l'emploi (Pôle Emploi, OPCO, Région, Départements) et les employeurs de la plateforme de Paris-Charles de Gaulle (Air France, Groupe Europe Handling, Samsic Sécurité/Hubsafe, ACNA, City Service, Servair, Areas) : le développement du partenariat entre Air France et Roissy Pays de France doit ainsi permettre à davantage de bénéficiaires d'accéder à l'accompagnement proposé par JEREMY pour leur faciliter l'accès aux emplois du domaine de l'aérien (en CDI, CDD ou contrat d'alternance). Pour rappel, sur les 4 000 recrutements réalisés en 2019, 50 % sont issus des départements où sont implantés les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et d'Orly (contrats CDI, CDD et alternants).

Un partenariat ambitieux entre l'Agglomération et le premier employeur privé d'Ile-de-France

« Cette convention témoigne de la volonté d'Air France de contribuer toujours plus au développement économique partout où la compagnie est implantée, et dans le Grand Roissy en particulier : en formalisant ces actions, notre groupe réaffirme son rôle de partenaire des territoires en soutien des projets créateurs d'emplois et des initiatives entrepreneuriales », souligne Anne-Sophie Le Lay, Secrétaire générale d'Air France et du groupe Air France-KLM. *« L'implantation en septembre 2019 du CFA des Métiers de l'Aérien dans le territoire de Roissy Pays de France témoigne de notre engagement en faveur de l'emploi : à Bonneuil en France, des centaines d'apprentis seront formés chaque année aux métiers de l'aérien et de l'aéronautique et rejoindront les rangs d'Air France, premier employeur privé en Ile de France, et d'autres entreprises de la plateforme. » « Chaque million de passagers en plus représente 5 000 créations d'emplois directs et indirects sur le Grand Roissy »,* complète Patrick Renaud. *« Pour permettre aux habitants du territoire de bénéficier pleinement de cette dynamique, Air France est un partenaire essentiel, avec lequel nous sommes très heureux d'accélérer nos coopérations ».*

Engagé de longue date sur le territoire du Grand Roissy en faveur de l'orientation, de l'emploi et de la formation, Air France accueillera en 2020 plus de 1 300 nouveaux alternants au sein de ses équipes. Avec 40 000 salariés en Ile-de-France, dont 32 000 sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle, le groupe Air France est le premier employeur privé de la région. La compagnie emploie plus de 90 % de ses salariés en France, principalement autour de ses bases de Charles de Gaulle et d'Orly. Compétente en matière d'emploi et d'insertion professionnelle, Roissy Pays de France accueille plus de 10 000 usagers par an dans les 10

espaces emplois de son territoire, pilote un Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) comptant plus de 800 bénéficiaires, et porte un contrat de ville intercommunal dans le cadre duquel elle impulse de nombreuses coopérations avec l'ensemble des acteurs de l'emploi sur le territoire (Pôle Emploi, Mission Locale et Maisons de l'Emploi, notamment).

A propos de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, créée le 1er janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 352 000 habitants. 2^e Agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est.

Patrick Renaud, Président de l'Agglomération, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués. Au total, le conseil communautaire compte 105 élus. Roissy Pays de France exerce 21 compétences. Territoire de projets, la Communauté d'Agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

roissypaysdefrance.fr

Contact Presse

Galivel & Associés – Carol Galivel • Sébastien Matar

21-23, rue Klock – 92110 Clichy

Tél : 01 41 05 02 02

galivel@galivel.com // www.galivel.com

À propos d'Air France

Air France, compagnie globale d'inspiration française, exigeante et attentionnée, fait du voyage un moment de plaisir sur l'ensemble des vols qu'elle assure quotidiennement en France, en Europe et dans le monde.

Air France-KLM est le premier Groupe en termes de trafic international au départ de l'Europe. Il offre à ses clients un réseau couvrant 314 destinations dans 116 pays grâce à Air France, KLM Royal Dutch Airlines et Transavia. Avec une flotte de 548 avions et 101,4 millions de passagers transportés en 2018, Air France-KLM exploite jusqu'à 2 300 vols par jour, principalement depuis ses hubs de Paris-Charles de Gaulle et Amsterdam-Schiphol.

Son programme de fidélité Flying Blue figure parmi les leaders en Europe et compte plus de 15 millions d'adhérents.

Le Groupe propose également des solutions de transport de fret et de maintenance aéronautique.

Air France-KLM est membre de l'alliance SkyTeam réunissant 19 compagnies aériennes et offrant un accès à un réseau mondial de plus de 14 500 vols quotidiens vers plus de 1 150 destinations dans plus de 175 pays.

Service de presse : + 33 (0)1 41 56 56 00 - corporate.airfrance.com - Twitter : [@AFnewsroom](https://twitter.com/AFnewsroom)
corporate.airfrance.com